



Mercredi 23 novembre 2022

Inauguration du parvis de l'église Saint-André

Le parvis de l'église Saint-André est un aménagement qui s'inscrit dans le schéma des espaces verts de la Ville, avec comme objectif la valorisation de l'entrée de ville depuis la route d'Etrembières, par un aménagement paysager qualitatif. Celui-ci s'est déroulé en deux phases, la 1ère en 2019 qui a traité les abords de l'église, avec une grande part de désimperméabilisation, en transformant les espaces bitumés en zones végétalisées, et une 2^e phase à l'été 2022, en requalifiant tout le parvis de l'église.

Les nouveaux travaux ont permis de reprendre l'ensemble du revêtement avec l'ajout de massifs végétalisés, et de refaire le parvis devant l'entrée de l'église en béton sablé, avec des linéaires de pavés en pierre. Des assises ont été intégrées aux massifs, avec un jeu de hauteur et de dessins dans les formes de l'aménagement, reprenant le motif du vitrail. Une rampe vélo a également été installée dans le passage souterrain, pour se rendre côté Chamarette.

Avec une fin de ces aménagements en août 2022, le service Parcs et Jardins de la Ville a pu planter des vivaces et des massifs, afin d'apporter de la végétation sur le site, et de la fraîcheur.



L'inauguration du parvis de l'église est prévue le dimanche 27 novembre, à 10h, en présence de Christian Dupessey, Maire d'Annemasse, et des élus de la Ville.



CONTACT

CORALINE MARTINS

04 50 95 07 00 - POSTE 1089

coraline.martins@annemasse.fr

Les nouveaux aménagements - 2022

